



## COMPTE RENDU du Conseil Municipal installé le 26/05/2020

Date de convocation : 18/05/2020

Date d'affichage : 18/05/2020

Le vingt-six mai deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GARDE-COLOMBE, dûment convoqué par Monsieur Edmond FRANCOU, s'est réuni en séance ordinaire à la salle « Vital GILLIO » d'Eyguians.

### Etaient présents :

- |                             |                       |                    |
|-----------------------------|-----------------------|--------------------|
| - BOREL-RICHAUD Jean-Pierre | - BOULANGER-NEVEU Luc | - CLARES Graziella |
| - DALMOLIN Frédéric         | - DUFOUR Edith        | - DURANCEAU Damien |
| - FEE Natacha               | - FRANCOU Ludovic     | - GOVAN Ghislaine  |
| - LAMBERT Michel            | - MARTIN Thierry      | - MILLOT Cécile    |
| - NUSSAS Daniel             | - PUGET Monique       | - ROUY Jacques     |
| - TABUTEAU Laurent          | - VACKIER Marianne    | - WURMSER Brigitte |

### Etaient excusés :

- BERTHAUD Jacques (a donné procuration à DURANCEAU Damien)

### Etaient absents : -

Monsieur Edmond FRANCOU a ouvert la séance et a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Madame Brigitte WURMSER a été désignée en qualité de Secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Monsieur Daniel NUSSAS, le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des 19 membres du conseil et a dénombré dix-huit conseillers présents et un conseiller représenté. Il a constaté que la condition de quorum était remplie.

Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Madame Monique PUGET et Monsieur Luc BOULANGER.

## 1. Election du Maire

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote et a déposé lui-même son enveloppe dans le réceptacle prévu à cet effet. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des votes. Les résultats du premier tour de scrutin ont été les suivants :

Ont obtenu :

- M. DURANCEAU Damien 18 voix
- M. BOULANGER Luc 1 voix

**M. Damien DURANCEAU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et immédiatement installé.**

## 2. Détermination du nombre d'Adjoints à élire

Monsieur le Maire nouvellement élu a rappelé à l'Assemblée que la création du nombre d'adjoints relevait de la compétence du Conseil municipal et qu'avant de procéder à l'élection des adjoints au Maire, l'assemblée délibérante devait déterminer, par délibération, le nombre de postes d'adjoints à élire.

Monsieur le Maire a exposé à l'Assemblée, qu'en vertu de l'article L 2122-2 du Code général des Collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints, sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du

Conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune de GARDE-COLOMBE un effectif maximum de cinq adjoints au Maire.

Monsieur le Maire a proposé à l'Assemblée de porter à 5 (cinq) le nombre de postes d'adjoints au Maire, ce qui correspond à 30 % des 19 conseillers municipaux élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- A décidé de fixer à 5 le nombre de postes d'Adjoints au Maire à élire.

### **3. Election du 1<sup>er</sup> adjoint**

Le dépouillement du vote (premier tour de scrutin) a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

À déduire (bulletins blancs) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 17

Ont obtenu :

- M. Daniel NUSSAS 15 voix
- M. Jacques ROUY 1 voix
- Mme Edith DUFOUR 1 voix

**M. Daniel NUSSAS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier Adjoint au Maire et immédiatement installé.**

### **4. Election du 2<sup>ème</sup> adjoint**

Le dépouillement du vote (premier tour de scrutin) a donné les résultats ci-après :

Ont obtenu :

- Mme Graziella CLARES 17 voix
- M. Jacques ROUY 2 voix

**Mme Graziella CLARES ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée deuxième Adjointe au Maire et immédiatement installée.**

### **5. Election du 3<sup>ème</sup> adjoint**

Le dépouillement du vote (premier tour de scrutin) a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

À déduire (bulletins blancs) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Ont obtenu :

- M. Jacques BERTHAUD 15 voix
- M. Jacques ROUY 1 voix
- M. Frédéric DALMOLIN 1 voix
- M. Michel LAMBERT 1 voix

**M. Jacques BERTHAUD ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième Adjoint au Maire et immédiatement installé.**

### **6. Election du 4<sup>ème</sup> adjoint**

Le dépouillement du vote (premier tour de scrutin) a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

À déduire (bulletins blancs) : 1

A déduire (bulletins nuls) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 17

Ont obtenu :

- Mme Brigitte WURMSER : 12 voix
- M. Jacques ROUY 2 voix



- M. Frédéric DALMOLIN 1 voix
- M. Michel LAMBERT 2 voix

**Mme Brigitte WURMSER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée quatrième Adjointe au Maire et immédiatement installée.**

## **7. Election du 5ème adjoint**

Le dépouillement du vote (premier tour de scrutin) a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19  
À déduire (bulletins blancs) : 0  
A déduire (bulletins nuls) : 1  
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Ont obtenu :

- Mme Edith DUFOUR : 9 voix
- M. Jean-Pierre BOREL 5 voix
- M. Jacques ROUY 3 voix
- M. Michel LAMBERT 1 voix

Le dépouillement du vote (deuxième tour de scrutin) a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19  
À déduire (bulletins blancs) : 1  
A déduire (bulletins nuls) : 0  
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Ont obtenu :

- Mme Edith DUFOUR : 10 voix
- M. Jean-Pierre BOREL 5 voix
- M. Jacques ROUY 2 voix
- M. Michel LAMBERT 1 voix

**Mme Edith DUFOUR ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée cinquième Adjointe au Maire et immédiatement installée.**

## **8. Charte de l' élu local**

Le Maire nouvellement élu a donné lecture de la Charte de l' élu local

## **9. Questions et informations diverses**

Le Maire a indiqué qu'il n'y avait pas de pot de félicitations, en raison des mesures sanitaires liées au Coronavirus et par respect pour les électeurs qui n'ont pas pu assister à ce premier conseil municipal.  
Un deuxième conseil municipal sera prévu début juin.

*La séance est levée à 21h00.*